



PRÉFET DU BAS-RHIN

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Grand Est
Service Prévention des risques anthropiques

ARRÊTÉ DU 29 JUIL. 2019

**Créant un Secteur d'Information sur les Sols
sur la commune de STRASBOURG
en application de l'article R.125-45 du Code de l'environnement**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST
PRÉFET DU BAS-RHIN**

- Vu l'article 173 de la Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS)
- Vu le Code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R.125-41 à R.125-47 ;
- Vu le décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le rapport de la DREAL Grand Est du 17 juillet 2019 proposant la création de SIS dans le département du Bas-Rhin ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 5 juin 2018 portant organisation de la consultation pour l'établissement des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) dans le département du Bas-Rhin ;
- Vu la consultation des communes et des EPCI du 1er juin au 1er décembre 2018 inclus ;
- Vu l'information des propriétaires concernés par les projets de création de secteurs d'information sur les sols par courrier du 1er juin au 30 juillet 2018 inclus ;
- Vu les observations du public recueillies entre le 6 juin et le 6 août 2018 ;
- Considérant que les activités exercées sur le site Ancienne Brasserie K1 KRONENBOURG sont à l'origine de pollution des milieux ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Conformément à l'article R.125-45 du Code de l'environnement, le Secteur d'Information sur les Sols suivant est créé sur la commune de **STRASBOURG** :

**« Ancienne Brasserie K1 KRONENBOURG »
n°67SIS06532.**

Ce Secteur d'Information sur les Sols est annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Le Secteur d'Information sur les Sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site internet <http://www.georisques.gouv.fr> et sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

Le Secteur d'Information sur les Sols définis par le présent arrêté est annexé au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme dans la commune de **STRASBOURG**.

ARTICLE 3 :

Conformément à l'article R.125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de planification d'urbanisme ou de délivrance des autorisations d'urbanisme dont le territoire comprend le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1.

Le présent arrêté est affiché pendant un mois au siège de la où des collectivités compétentes en matière de planification d'urbanisme et de délivrance des autorisations d'urbanisme.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département du Bas-Rhin.

Fait à Strasbourg, le **29 JUL. 2019**

Le Préfet


~~Pour le Préfet et par délégation~~
~~La Secrétaire Générale Adjointe~~

Nadia IDRI



Identification

Identifiant	67SIS06532
Nom usuel	Ancienne brasserie K1 KRONENBOURG
Adresse	Route d'Oberhausbergen
Lieu-dit	n° 68
Département	BAS-RHIN - 67
Commune principale	STRASBOURG - 67482
Caractéristiques du SIS	<p>Le site dont le dernier exploitant a été la société Brasseries Kronenbourg SAS, a cessé définitivement son activité en février 2014. L'activité brassicole y avait commencé un peu après 1850 par le transfert des caves Hatt de Strasbourg à Cronenbourg. Initialement soumis au régime de l'autorisation, le site ne restait plus que soumis à celui de la déclaration à partir de 2000 ; seule l'activité d'embouteillage de la bière livrée (produite à Obernai) fut maintenue, pour être arrêtée quelques mois plus tard. Le site n'avait alors plus que des activités secondaires (broyage, réfrigération, tour aéroréfrigérante, etc.).</p> <p>La brasserie a occupé jusqu'à 7 hectares dans les années 1960 (voir photo aérienne de 1967) avec un site contigu entre la voie ferrée (un embranchement ferroviaire existait), la route d'Oberhausbergen au sud, la rue Jacob et la route de Mittelbergheim. La présente fiche ne prend pas en compte la partie nord du site qui fut cédée au milieu des années 2000 (voir photos aériennes de 2002 et 2007).</p> <p>Le site est aujourd'hui dans un environnement totalement urbanisé ; des immeubles y sont en fin de construction.</p> <p>Le sous-sol est constitué par 5 à 7 m. de loess, puis environ 75 m. de graviers , galets et sables ; à la base de ces alluvions rhénanes se trouve le substratum marneux imperméable. La nappe s'écoule en direction du nord-est.</p>
Etat technique	Site nécessitant des investigations supplémentaires
Observations	<p>L'activité de brassage est relativement peu polluante vis-à-vis des sols, hormis les drêches (résidus solides de l'orge) qui concentre des substances organiques. Toutefois l'utilisation de substances polluants (acides, soude, antiseptique, ammoniac, glycol, hydrocarbures, PCB, etc.) et une durée d'activité d'un siècle et demi ont conduit à des pollutions localisées qui ont fait l'objet d'études. La présente fiche ne tient compte que des deux secteurs les plus impactées (et qui ont dû faire l'objet d'un plan de gestion préalablement aux travaux de construction commencés en 2015) : l'un en PCB, l'autre en hydrocarbures. Aussi les parcelles concernées ne recouvrent pas l'intégralité du site mais seulement ces deux secteurs.</p> <p>Etudes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Diagnostic environnemental du site K1, étape A. ANTEA. Juin 2001.- Diagnostic environnemental du site K1, étape B et ESR. ANTEA. Décembre 2001.- Mémoire de cessation d'activité. ICF Environnement. Février 2014.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	67.0237	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=67.0237
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	ALS6705468	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=ALS6705468
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	67ALS05798	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=67ALS05798

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection Durée d'activité d'un siècle et demi. La présente fiche ne prend pas en compte la partie nord du site qui fut cédée au milieu des années 2000 (voir photos aériennes de 2002 et 2007).

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 1047551.0 , 6842955.0 (Lambert 93)

Superficie totale 3645 m²

Perimètre total 452 m

Liste parcellaire cadastral

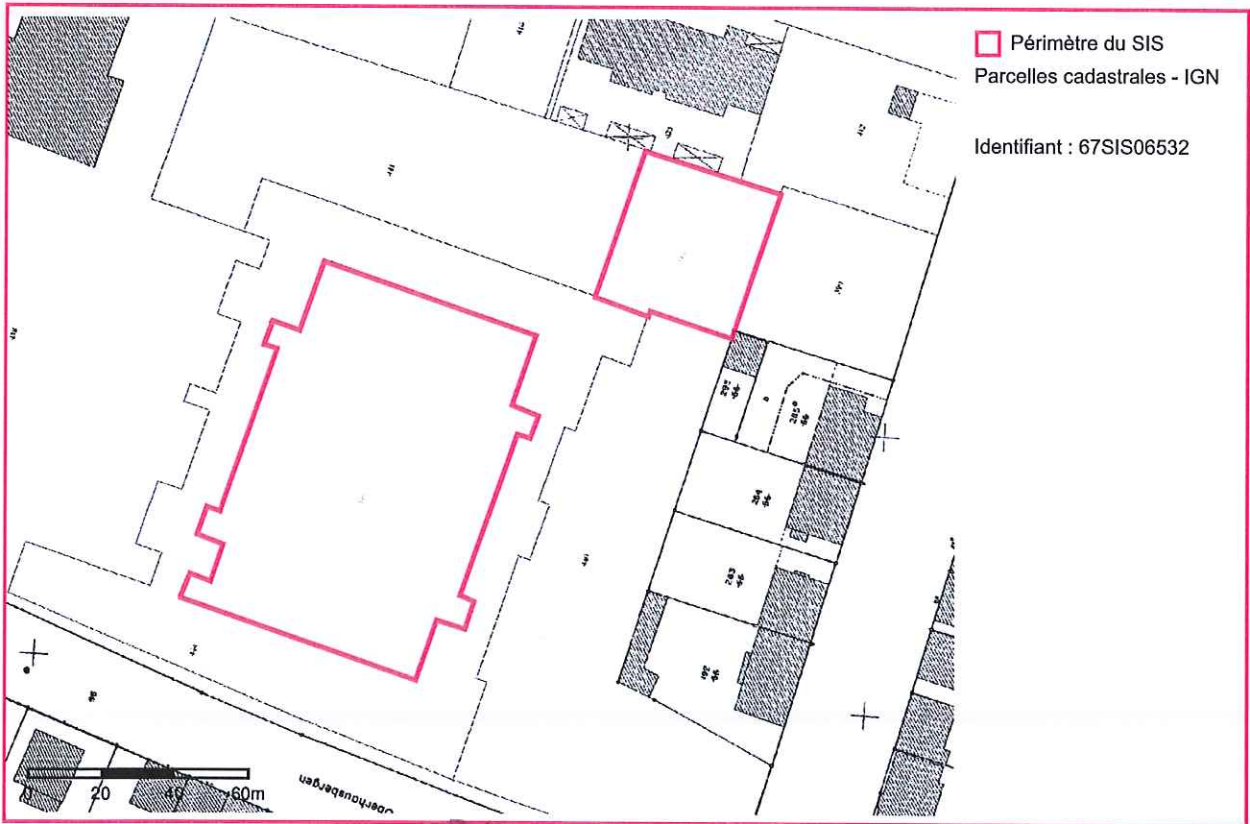
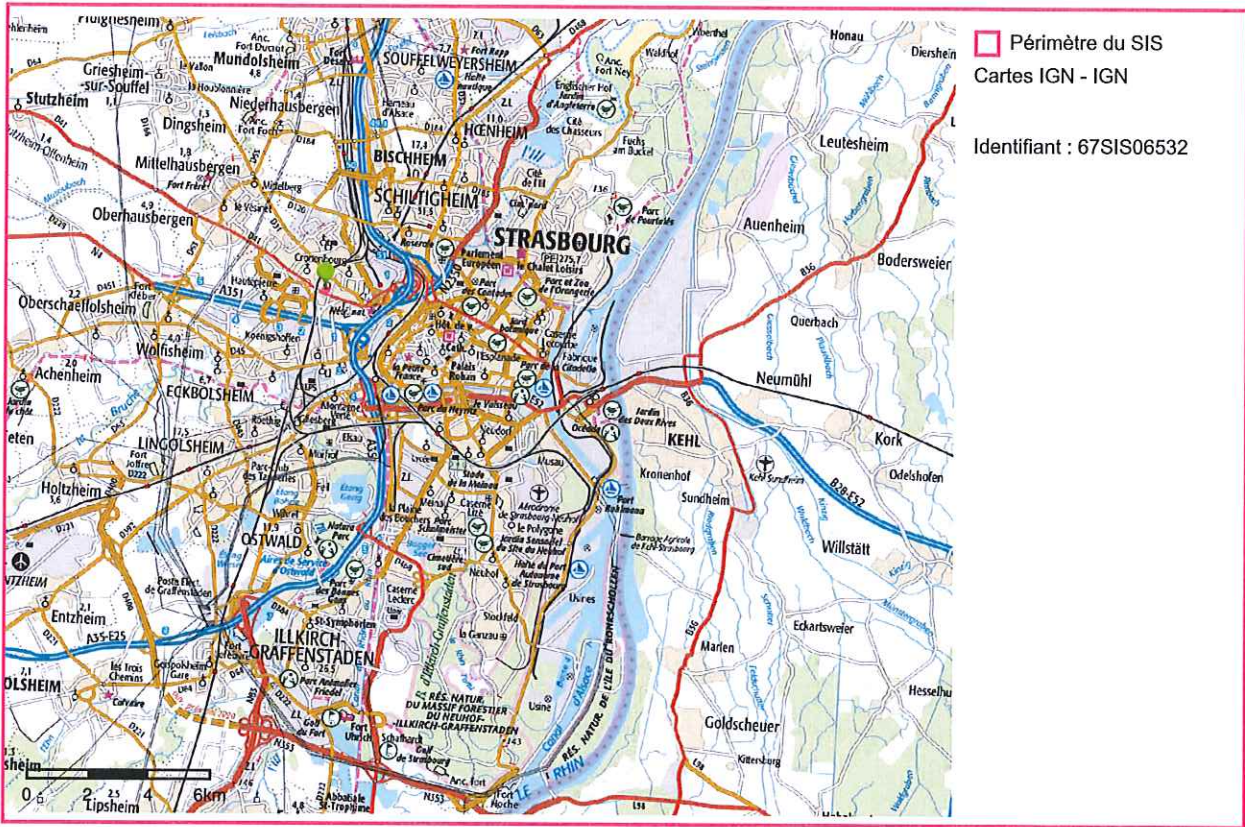
Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
STRASBOURG	LM	442	09/01/2018
STRASBOURG	LM	439	09/01/2018

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Photo aérienne 1951	Juillet 1951.	Oui
Photo aérienne 1958	Mars 1958.	Oui
Photo aérienne 1964	Avril 1964.	Oui
Photo aérienne 1967		Oui
Photo aérienne 2002	Juin 2002.	Oui
Photo aérienne 2007	Mars 2007.	Oui
Cartographie des pollutions. 2013.		Oui

Cartographie



Préfecture du Bas-Rhin

VU } pour être annexé
à l'arrêté de ce jour

Pour le Préfet et par délégation
Le Sec. de Adjointe



Nadia DIRI 3 / 3